

Palements

Vérifiez auprès de l'ambassade à Abidjan pour confirmer les paiements avant de répondre aux commandes spéciales ou importantes.

Expédition

Les exportateurs sont encouragés de coordonner leurs commandes et de regrouper leurs envois afin de réduire les frais d'expédition.

Pour exploiter les débouchés qu'offre la Côte d'Ivoire, les exportateurs sérieux doivent prendre les moyens nécessaires pour neutraliser les désavantages que présentent les frais de transport, les conditions de livraison et les autres facteurs nuisants à leur compétitivité.

Pratiques traditionnelles

Les exportateurs devraient respecter scrupuleusement les pratiques commerciales traditionnelles, surtout celles qui concernent l'emballage et l'étiquetage.

Les exportateurs désirant exporter des espèces de poisson que l'on ne consomme pas habituellement en Côte d'Ivoire ne doivent pas s'attendre à des résultats rapides et devraient être prêts à entreprendre un travail de commercialisation de longue durée. Les consommateurs ivoiriens sont très attachés aux préparations traditionnelles et acceptent difficilement les nouveautés.

CONTACTS COMMERCIAUX IMPORTANTS

Contacts gouvernementaux :

- Agence douanière : Administration des Douanes, Ministère des Finances, Abidjan. Télex : 3747 MINIFIN ABIDJAN.
- Direction des Pêches et de l'Aquaculture Maritime et Lagunaire

Contacts commerciaux importants :

- Afric Interfreeze
15 BP 318, Abidjan 15
Côte d'Ivoire
Contact : M. Joseph Fontana
Télex : 42313
- Impromer
07 BP 318, Abidjan 07
Côte d'Ivoire
Contact : M. Sami Moukarzer
Télex : 42201